

DIAGNOSTIC RÉGIONAL SUR LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT VERS ET À LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE DES JEUNES EN NOUVELLE-AQUITAINE

(2016)

Diagnostic réalisé de janvier à novembre 2016 dans le cadre du projet SO Mobilité soutenu par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse



Ce projet et son évaluation sont soutenus par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, mis en oeuvre par le Ministère de la Ville de la Jeunesse et des Sports.

Design graphique : Estudio Cababie & Asociados : estudiocababie@gmail.com

PRÉFACE

Les enjeux autour des mobilités des jeunes

Jamais les jeunes n'ont été aussi nombreux à se déplacer aussi bien sur des courtes que de longues distances. Navettes quotidiennes entre le domicile et les équipements scolaires et universitaires, mobilités multiples pour l'insertion professionnelle, déplacements de fin de semaine pour les loisirs, voyages touristiques, mais aussi migrations d'un pays à l'autre, voire d'un continent à l'autre, s'ajoutent et se superposent.

La tendance actuelle valorise les mobilités en affirmant qu'elles ne sont pas seulement possibles mais souhaitables pour que les jeunes se libèrent des ancrages hérités et se forment au contact de réalités et d'expériences nouvelles ; elle affirme l'importance des déplacements comme autant d'occasions de découvrir le monde et sa diversité en rappelant l'adage célèbre : « *Les voyages forment la jeunesse* ». Cette tendance s'oppose parfois à celle qui souligne les dangers de l'errance et les risques de la perte d'ancrages territoriaux ; cette critique est très ancienne et l'historien Jacques Le Goff rappelle que les féodaux ont popularisé l'expression « *Pierre qui roule n'amasse pas mousse...* » pour contrecarrer le mouvement de libération des serfs qui, au Moyen Age, étaient attirés par les villes.

Dans une société de mobilité accélérée qui valorise les déplacements, les pouvoirs publics et les institutions considèrent celle des jeunes comme un chantier majeur et invitent les organismes à réfléchir sérieusement aux moyens de les aider à la mobilité.

Le diagnostic régional proposé ici répond à cette demande en analysant les pratiques d'accompagnement à la mobilité, notamment européenne et internationale, des jeunes en Nouvelle-Aquitaine. Organisé en sept parties documentées et résultant d'un travail coopératif, il souligne les enjeux autour des mobilités en insistant sur l'importance et la nécessité d'un soutien à ceux disposant de moins d'opportunités en raison des inégalités d'accès aux déplacements. Les préconisations de fin de diagnostic invitent à un travail collaboratif de sensibilisation, d'information et d'accompagnement des jeunes.

Il reste à trouver les moyens et à mettre en œuvre les dispositifs les mieux adaptés pour réussir ce chantier dans une Nouvelle-Aquitaine qui compte près d'un million de jeunes de 15 à 29 ans.

Jean-Pierre Augustin
Université Bordeaux-Montaigne
UMR Passages du CNRS

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	1
I. INTRODUCTION : LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE DES JEUNES	2
1. ATOUTS ET INTÉRÊTS	2
2. PAROLES DE JEUNES	3
3. LA MOBILITÉ DES JEUNES : DES ENJEUX ET DES CONSTATS PARTAGÉS	4/5
II. LE DIAGNOSTIC SUR LA MOBILITÉ : DÉMARCHE D'INVESTIGATION	6
1. ENJEUX ET PROBLÉMATIQUE	7
2. MÉTHODOLOGIE	8
A. TERRITOIRE DE LA NOUVELLE-AQUITAINE	8
B. LE DIAGNOSTIC EN QUELQUES CHIFFRES	10
C. MOYENS MIS EN ŒUVRE	10
D. LIMITES ET DIFFICULTÉS	10
III. L'IDENTIFICATION DES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT DANS LE PARCOURS DES JEUNES	11
IV. L'ACCOMPAGNEMENT VERS LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE	12
1. LA SENSIBILISATION ET LA MOBILISATION	12
A. SUSCITER L'ENVIE DE PARTIR	12
B. MOBILISER LES JEUNES AVEC MOINS D'OPPORTUNITÉS	13/14
C. SENSIBILISER, ACCOMPAGNER ET FORMER LES TRAVAILLEURS DE LA JEUNESSE POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS À LA MOBILITÉ	15
2. L'INFORMATION ET L'ORIENTATION	16
A. UN NIVEAU GÉNÉRAL D'INFORMATION : LE RÉSEAU INFORMATION JEUNESSE.....	16
B. DES JEUNES QUI PARTENT HORS DISPOSITIFS	17/18
V. L'ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE.....	19
1. LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT	
A. LA PRÉPARATION AU DÉPART	20
B. LE SUIVI DE LA MOBILITÉ	20
C. LA VALORISATION DE L'EXPÉRIENCE	20
2. UNE PROBLÉMATIQUE PARTAGÉE : LE MANQUE DE FINANCEMENT DU TEMPS D'ACCOMPAGNEMENT	21
VI. LE PARTENARIAT ET LA MISE EN RÉSEAU	22
1. LE PARTENARIAT À L'ÉCHELLE DE LA NOUVELLE-AQUITAINE	22
2. DE L'IDÉE D'UNE PLATEFORME RÉGIONALE MULTI-ACTEURS	23
VII. PRÉCONISATIONS	24/25

AVANT PROPOS

Une plateforme régionale de la mobilité européenne et internationale des jeunes : le projet expérimental SO Mobilité

Le gouvernement à travers son Plan Priorité Jeunesse (2013) a reconnu la mobilité comme un chantier majeur pour les années à venir avec comme objectif d'*« accroître le nombre de jeunes effectuant une mobilité européenne et internationale »*. Afin de répondre à cette mesure, des instances politiques et stratégiques, les COREMOB, COmité REgional pour la MOBilité sont institués dans chaque Région. C'est à travers la mise en place d'une gouvernance partagée entre Etat, Région, société civile et entreprises, que les grandes orientations concernant la mobilité européenne et internationale des jeunes seront prises par les COREMOB afin d'assurer *« l'accès le plus large de tous les jeunes aux expériences de mobilité »*.

Dans ce contexte, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) Aquitaine convoque une grande partie des acteurs de la mobilité européenne et internationale en Aquitaine pour une réunion de travail avec pour objectif d'initier une réponse collective concertée à l'appel à projets « Essaimage » du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, à travers le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ). Le FEJ soutient *« la mise en place de plateformes régionales en faveur de la mobilité européenne et internationale des jeunes »*. Ce projet a ainsi pour vocation d'appuyer la réflexion et la mise en place du COmité REgional de la MOBilité (COREMOB), en Nouvelle-Aquitaine.

Le projet expérimental de plateforme Aquitaine s'est dessiné sous la forme d'un projet collectif, coordonné par le Réseau Régional Multi-Acteur (RRMA) Cap Coopération. Les différents axes du projet sont respectivement portés par Pistes Solidaires, Cool'eurs Du Monde et les CEMEA Aquitaine avec le soutien d'une dizaine de structures partenaires impliquées dans le champ de la mobilité. Ce projet, appelé, SO Mobilité a été retenu par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports en juin 2015 pour la Région Aquitaine, puis évoluera suite aux décisions du COREMOB, notamment concernant son territoire d'actions afin de s'étendre à toute la Nouvelle-Aquitaine. Les actions initiées en janvier 2016 sont en cours jusqu'à fin 2017 pour expérimenter une plateforme complète, adaptée et cohérentes.

La Plateforme numérique SO Mobilité est expérimentée depuis septembre 2016, tandis que les résultats du diagnostic présentent clairement les conditions et les enjeux éducatifs, professionnels, citoyens et territoriaux, pour lesquels la mobilité européenne et internationale des jeunes en « Nouvelle-Aquitaine » peut devenir un outil de développement régional au service de la mise en place d'actions soutenant la mobilité de tous les jeunes.

Remerciements

Nous souhaitons remercier toutes les personnes ayant de près ou de loin contribuer à la réalisation du diagnostic en prenant de leur temps pour nous recevoir, échanger et répondre à nos questionnements. L'ensemble de nos interlocuteurs sont apparus comme des acteurs engagés en faveur de la mobilité européenne et internationale des jeunes.

I. INTRODUCTION : LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE DES JEUNES

1. ATOUTS ET INTÉRÊTS

Depuis 2013, le Gouvernement a inscrit la mobilité européenne et internationale des jeunes dans ses priorités. Quel qu'en soit le cadre et l'objectif, l'expérience de mobilité a toujours potentiellement une valeur éducative et peut participer au parcours des jeunes vers l'autonomie sociale et professionnelle. Que ce soit (éducation formelle ou non formelle, à court, moyen ou long terme, collective ou individuelle, entrante ou encore sortante) la mobilité est un outil reconnu d'épanouissement et d'acquisition de compétences pour les jeunes. De multiples études et évaluations récentes ont permis de montrer l'impact bénéfique de celle-ci dans le parcours d'un jeune : intégration sociale et professionnelle, citoyenneté, savoir-faire, savoir-être, valorisation de soi, (re)mobilisation dans un parcours d'insertion, ouverture culturelle... Longtemps perçue comme un « plus », la mobilité européenne et internationale est de plus en plus appréciée comme une étape nécessaire et structurante dans le parcours d'un jeune.

Cette question a également fait consensus chez les acteurs interrogés :

JEUNES	ACTEURS	TERRITOIRE ET REGION
<p>Un enjeu éducatif majeur</p> <ul style="list-style-type: none">Participe à l'orientation professionnelle, à la reprise d'étude et à la lutte contre le décrochage scolaireFavorise l'insertion professionnelle et l'employabilitéAccroît le développement de compétences et de savoir-êtrePermet une valorisation du jeune et le développement d'une citoyenneté active	<p>Un enjeu de professionnalisation et de développement des compétences</p> <ul style="list-style-type: none">Crée ou renforce des partenariats avec d'autres régions d'Europe ou du mondeImpulse une réflexion sur les pratiques professionnelles et favorise l'innovationImplique une mobilisation des acteurs au plus près des intérêts de leur public	<p>Un enjeu de valorisation du territoire et de coopération</p> <ul style="list-style-type: none">Permet le développement de portage de projets multi-acteurs et encourage le soutien et la mobilisation de partenaires locauxImpulse des dynamiques locales d'ouverture par l'accueil de jeunes étrangersCrée des opportunités sur le territoire pour les jeunes et renforce son attractivité et son rayonnement européen et international.

2. PAROLES DE JEUNES

Les jeunes interrogés lors de l'enquête s'accordent sur les bénéfices de celle-ci, en effet, **92% d'entre eux ont estimé que leur expérience de mobilité avait eu un impact dans leur parcours personnel et/ou professionnel.**

ORIENTATION PROFESSIONNELLE ET REPRISE D'ÉTUDE

“Elle m'a permis de définir mon propre parcours et de faire les rencontres nécessaires pour le concrétiser”

“Après mon stage, j'ai décidé de rester deux ans de plus en Grande Bretagne” “J'ai repris mes études avec un BTS”

“J'ai repris mes études avec une réorientation vers une nouvelle voie après une période de chômage (CAPES d'allemand obtenu un an plus tard)”

INSERTION PROFESSIONNELLE ET EMPLOYABILITÉ

“Je travaille désormais dans la structure avec laquelle je suis partie en mobilité”

“Chaque mobilité justifie mon parcours, mon engagement et a enrichi mon CV et mon réseau.”

“Mon expérience professionnelle à l'étranger m'a aidé à intégrer une licence professionnelle très demandée”

“Mon premier entretien d'embauche après ma mobilité a porté en grande partie sur mon Service Volontaire Européen !”

ACQUISITION DE SAVOIR-ÊTRE

COMPÉTENCE INTERCULTURELLE ET DÉVELOPPEMENT DE L'ESPRIT CRITIQUE

“Ma mobilité a favorisé mon ouverture d'esprit et la volonté de découvrir d'autres cultures” “Mon regard sur le monde et les autres a beaucoup évolué, je suis bien plus ouvert d'esprit et je porte un regard plus critique sur l'actualité internationale”

CITOYENNETÉ ET OUVERTURE AU MONDE

“J'ai développé le goût d'agir “pour la communauté” et renforcé ma conviction pour l'intérêt général” “En terme d'engagement militant et associatif cette mobilité a été un tournant pour moi. Et puis très concrètement, suite à cette mobilité j'ai été recontacté par ma structure pour me proposer une nouvelle expérience. Je suis aujourd'hui salarié de cette association” “Cela a confirmé mes choix professionnels et mes engagements mais a surtout renforcé mes valeurs et la compréhension du monde qui nous entoure.” “Cela a permis une ouverture sur le monde, acquérir une expérience supplémentaire qui permet de remettre en question ses pratiques...”

PRISE DE CONFIANCE, AUTONOMIE ET CAPACITÉ D'ADAPTATION

“Mon expérience m'a permis d'en apprendre plus sur mes capacités à travailler en entreprise et m'a fait mûrir” “J'ai gagné bien plus en ouverture d'esprit et en maturité” “J'ai également appris à me débrouiller tout seul pour tout et même si ça a été difficile à mon arrivée, j'ai maintenant bien plus confiance en moi”

ORIENTATION PROFESSIONNELLE ET REPRISE D'ÉTUDE

LINGUISTIQUE

“J'ai toujours pensé que j'étais nul en langue depuis le collège. Après ma mobilité en Italie, je parle maintenant italien mais aussi anglais et je me mets à l'espagnol. Partir fut le meilleur moyen pour moi de surmonter mon blocage”

“Je suis maintenant capable de m'exprimer dans un anglais courant. Ca m'aide au niveau professionnel mais aussi personnel. Maintenant je n'ai plus peur de voyager et de parler avec des personnes étrangères que je croise”

“La mobilité a permis de voir mon emploi différemment avec des employés complètement différents de mon pays d'origine ce qui permet d'acquérir de nouvelles compétences dans mon domaine professionnel”

3. LA MOBILITE DES JEUNES : DES ENJEUX ET DES CONSTATS PARTAGÉS

La multiplicité des dispositifs et programmes de mobilité....

La mobilité internationale des jeunes peut prendre différentes formes : un stage, une année ou un semestre d'études, une période de volontariat...

Parallèlement, la mobilité européenne et internationale des jeunes a été développée et soutenue depuis plusieurs années, à travers la mise en place de dispositifs délimitant des objectifs, un cadre financier et organisationnel. Ainsi l'ensemble des institutions concernées s'est saisi de ces différentes formes de mobilité pour développer des dispositifs autant à l'échelle européenne (ERASMUS +...), bilatérale (OFAJ, OFQJ...), nationale (JJI/VVSI...), régionale (dispositifs d'aide à la mobilité) ou locale.

... contribue à renforcer la spécialisation et la sectorisation des encadrants et structures jeunesse sur un dispositif en particulier, un public.

Les organismes font la promotion des opportunités de mobilité qu'ils organisent, qu'ils connaissent, mais pas nécessairement d'autres types de mobilité; ce qui ferme donc les portes à des possibilités de parcours autres que ceux proposés.

Le cloisonnement des acteurs et des programmes ne permet pas toujours aux jeunes et aux encadrants de jeunesse d'identifier les passerelles possibles entre les différents dispositifs à intégrer dans leur parcours (volontariat, formation, emploi,...). L'information est plus difficile d'accès et les interlocuteurs souvent multiples.

... rend difficile une information et un accompagnement prenant en compte la singularité des parcours de jeunes et tout particulièrement les jeunes ayant moins d'opportunité.

Enfin, il apparaît que certains jeunes demeurent éloignés de l'information, de l'emploi, des dispositifs d'insertion, des programmes de mobilité et plus largement des opportunités d'ouverture par la rencontre et le voyage. Ces freins et inégalités quant à l'accès à la mobilité mettent en lumière l'importance d'une information accessible et d'un accompagnement sécurisant s'adaptant au parcours du jeune.



LE PROJET SO MOBILITE

OBJECTIF 1 :	OBJECTIF 2 :	OBJECTIF 3 :
Axe Information Faciliter l'accès des jeunes à une information personnalisée et claire sur les questions de mobilité européenne et internationale, en Nouvelle-Aquitaine	Axe Diagnostic Identifier les pratiques d'accompagnement à la mobilité européenne et internationale des jeunes et identifier les besoins en terme d'information, d'accompagnement et formation sur la future grande Région (Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes)	Axe Solutions Expérimenter des solutions adaptées sur un territoire donné, en terme d'information, accompagnement et formation, au regard des préconisations issues du diagnostic

SO Mobilité jusqu'à fin 2017 - L'EXPERIMENTATION

Expérimenter un service complet d'information et d'accompagnement des jeunes vers la mobilité éducative dans toute la région.

Un service qui accompagne le jeune dans son parcours de l'information initiale à son retour de mobilité, qui propose : un accueil, une information, une orientation et un accompagnement jusqu'à son retour d'expérience de mobilité.

Une information la plus large et précise possible...

- qui part du jeune et de ses motivations
- qui oriente vers des offres et des dispositifs
- qui valorise les opportunités développées par les acteurs de la mobilité en Nouvelle-Aquitaine
- une équipe d'opérateurs en Nouvelle-Aquitaine

Un accompagnement du jeune de l'idée de projet jusqu'à son retour de mobilité...

- Cartographier et référencer l'ensemble des actions de sensibilisation, d'information et d'accompagnement mises en place en Nouvelle-Aquitaine
- Mise en place d'un parcours d'accompagnement test modulable en fonction du jeune et de la mobilité dans chacun des territoires de la Nouvelle-Aquitaine en s'appuyant sur les expertises du territoire
- Définir les conditions d'un cadre pédagogique sécurisé et expérimenter avec les acteurs du territoire un accompagnement de qualité dans les diverses étapes d'une mobilité (critères qualité)

II. LE DIAGNOSTIC SO MOBILITÉ : DÉMARCHE D'INVESTIGATION

Le diagnostic du projet SO Mobilité est issu d'un processus de recherche et réflexion visant à construire collectivement un point de vue sur les pratiques d'information et d'accompagnement à la mobilité européenne et internationale des jeunes en Nouvelle-Aquitaine.

Travail d'analyse et de synthèse appuyé par des recherches documentaires, celui-ci est issu des différents outils d'enquête de l'étude, des rencontres et échanges avec les acteurs et institutions mobilisés, de la parole des jeunes, mais également accompagné par les réflexions du Comité de Suivi. Ce diagnostic a été effectué en deux phases, l'une exploratoire, l'autre d'approfondissement. Compte tenu de la grande diversité des acteurs ainsi que des pratiques divergentes ou complémentaires, ce diagnostic n'a pas pour ambition de dresser un état des lieux exhaustif de la mobilité européenne et internationale des jeunes en Nouvelle-Aquitaine.

Le diagnostic SO Mobilité tend vers une analyse des représentations des pratiques d'accompagnement d'un jeune qui part en mobilité européenne et internationale. Cette enquête souhaite avant tout dégager des grandes tendances et des points majeurs. Ainsi, les dynamiques de complémentarité des acteurs, l'identification des difficultés, des besoins communs et spécifiques ainsi que la valorisation des bonnes pratiques sur le territoire, sont autant de paramètres que nous avons souhaités appréhender ici. Enfin, le diagnostic a pour objectif d'être un outil d'aide à la décision pour le COREMOB dans la prise en compte de l'accompagnement éducatif, de la mobilité européenne et internationale comme animation du territoire.



Limoges Focus - group

1. ENJEUX ET PROBLEMATIQUE

LES ENJEUX

Définir des préconisations comme outil d'aide à la décision pour le COREMOB et comme soutien à la mise en place d'actions expérimentales d'accompagnement pour l'année 2017.

Faciliter la coordination de l'ensemble des acteurs porteurs de projets de mobilité européenne ou internationale sur le territoire pour un accompagnement plus qualitatif sur la Région Nouvelle-Aquitaine.

Permettre à l'ensemble des jeunes en Nouvelle-Aquitaine de vivre des projets de mobilité internationale dans un cadre sécurisé (physiquement et pédagogiquement).

Développer des démarches d'accompagnement spécifiques en direction des jeunes les plus en marge des mobilités internationales.

LA PROBLEMATIQUE

... Identifier les acteurs de l'information, de l'accompagnement et de la formation.

Quels sont les acteurs qui travaillent sur la mobilité européenne et internationale des jeunes?

Quelles sont les zones « blanches » identifiables sur le territoire régional? Quelles sont les spécificités de chaque site (Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes)?

... Identifier les pratiques des acteurs de la mobilité internationale.

Quels sont les acteurs de l'accompagnement? Quelles sont les pratiques de ces acteurs et quelles sont, d'après eux, les étapes de l'accompagnement? Comment sont-ils organisés? Quelles sont les compétences et les formations des acteurs régionaux de la mobilité? Quels sont leurs publics cibles? Quelle temporalité dans l'accompagnement proposé? Quels outils, méthodes, dispositifs, utilisent-ils?

... Identifier les difficultés et les besoins des acteurs de la mobilité européenne et internationale pour les structures et dans leurs pratiques.

Quelles pratiques sont divergentes, lesquelles sont complémentaires et quelles passerelles existe-t-il entre elles? Quels sont les moyens humains et financiers à disposition des acteurs de la mobilité? Quels sont leurs ressentis sur leur pratique professionnelle d'accompagnement à et/ou vers la mobilité? En terme de coopération, quelles sont leurs connaissances des structures sur leur territoire? Travaillent-ils en réseau? Quelles pratiques sont déjà mutualisées?

... Identifier les besoins en accompagnement des jeunes en mobilité.

Quel est le profil des jeunes vivant une mobilité? Pour quel type de mobilité?

Quels freins identifient-ils? De quel accompagnement ont-ils bénéficié ou non?

Quel accès à l'information ont-ils? Quel regard les jeunes portent-ils sur l'intérêt et l'impact de l'accompagnement dans un projet de mobilité?

2. METHODOLOGIE

A. TERRITOIRE DE LA NOUVELLE-AQUITAINE

Depuis le 1er janvier 2016 et la fusion des régions, l'Aquitaine, le Limousin et le Poitou-Charentes sont réunis au sein d'une même collectivité, la Nouvelle-Aquitaine, plus grande région de France en terme de superficie.

La Nouvelle-Aquitaine c'est :



5,8 millions d'habitants¹

950 000 jeunes
entre 15 et 29 ans.

84 000 km² regroupant :

- **25** grandes aires urbaines,
- **12** départements,
- **4503** communes dont
- **84%** de communes rurales

Le territoire régional compte également **81 quartiers** prioritaires et **plus de 200 000 habitants** vivant dans un Quartier Politique de la Ville.

Pour les collectivités territoriales, la mobilité des jeunes est un enjeu fort. En 2015, les aides à la mobilité de la région Nouvelle-Aquitaine ont concerné 18 000 jeunes, tout public confondu, pour un budget de 11 M d'€ par an.².

La région est en effet un acteur central de la mobilité jeunesse; son rôle peut se traduire sous différentes formes (portage des dispositifs de financements, soutien des structures dans la mise en place de projets, partenariats, participation à des consortium multi-acteur...) celle-ci joue désormais un rôle majeur dans la mise en place du COREMOB Nouvelle-Aquitaine.

Espace de coopération culturelle et scientifique, la région soutient la mobilité vers l'Europe et l'International, notamment des jeunes (étudiants, lycéens, apprentis...). Pour ces derniers, elle appuie en particulier les départs des jeunes les plus éloignés a priori de cette expérience majeure qu'est la mobilité.

¹ INSEE : 5 844 177 habitants au 1er janvier 2013

² Site Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine :
<http://europe-international.aquitaine.fr/partez-a-l-étranger/>

Les chiffres recueillis en mobilisant les différentes institutions concernées nous ont permis d'établir des constats en terme d'aide apportée par les collectivités territoriales (pour l'année 2015)³ :

AQUITAINE

- Un engagement important pour la mobilité étudiante de l'enseignement supérieur
- L'Aquitaine, le seul site ayant soutenu la mobilité de la formation professionnelle (227 bénéficiaires) et de la formation continue (124 bénéficiaires)



Le dispositif AquiMob et la plateforme Cap Mobilité.

AquiMob : Dispositif permettant aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de déposer un dossier en ligne de demande d'aide financière à la mobilité internationale afin de partir à l'étranger dans le cadre de leur cursus (mobilité, formation ou stage)

Cap Mobilité : L'objectif de cette plateforme était de favoriser l'insertion professionnelle et d'encourager les expériences de mobilité internationale des apprentis, des stagiaires de la formation professionnelle, des étudiants en sanitaire et social, des demandeurs d'emploi et des salariés. Elle était la structure régionale qui accompagnait et soutenait les porteurs de projet, tout en développant un réseau de partenaires aquitains et européens.
Le Marché Plateforme Aquitaine Cap Mobilité est clos depuis le 31 Mars 2016.

LIMOUSIN



- Le seul site ayant un dispositif soutenant la mobilité des jeunes chercheurs en thèse (93 bénéficiaires)
- Le Limousin, territoire de la Nouvelle-Aquitaine ayant le plus soutenu la mobilité entrante en 2015 (569 bénéficiaires)

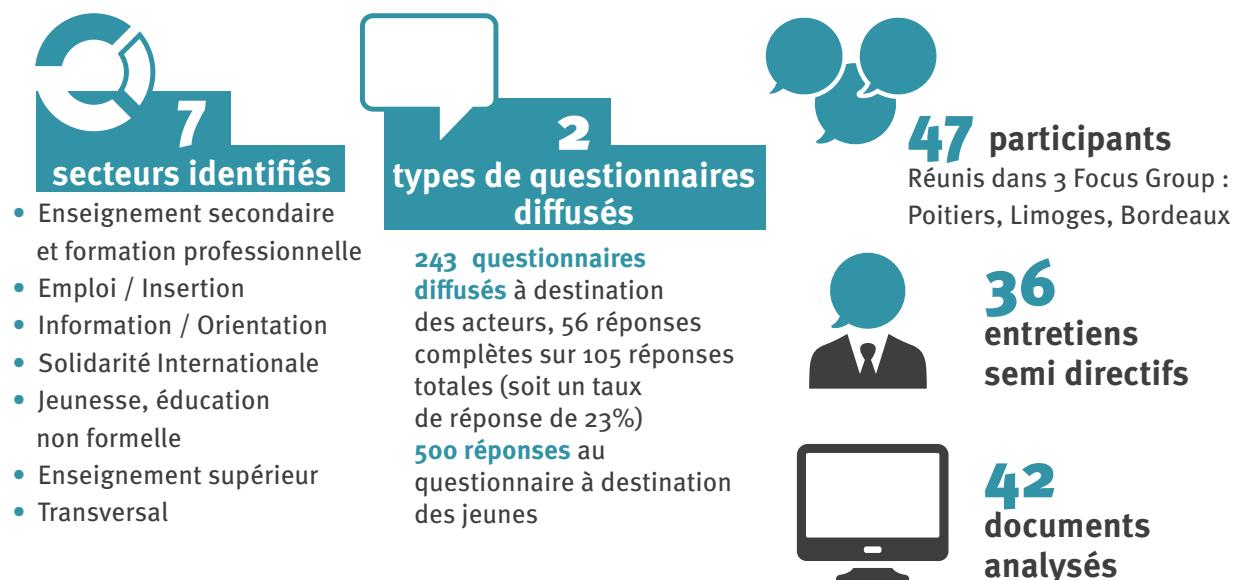
POITOU-CHARENTES



- Un soutien important de la mobilité collective des lycéens (10 1182 bénéficiaires)
- Un appui important pour la mobilité des apprentis
- Le Poitou-Charentes particulièrement engagé dans la mobilité des demandeurs d'emploi (109 bénéficiaires)
- Le Poitou-Charentes a soutenu 79 projets de mobilité d'établissements

³ Chiffres recueillis auprès de la Région Nouvelle-Aquitaine

B. LE DIAGNOSTIC EN QUELQUES CHIFFRES



C. MOYENS MIS EN OEUVRE

- 1 binôme de direction**
- 1 un binôme de coordination**
- 1 comité de suivi du diagnostic**
- 7 étudiants** à L'Institut de Formation et d'Appui aux Initiatives de Développement (IFAID Aquitaine) ont participé activement à la démarche : réalisation d'entretiens individuels et diffusion d'un questionnaire sur le site Aquitaine

Expert du diagnostic
Jean-Pierre AUGUSTIN
géographe, professeur émérite l'Université Bordeaux- Michel de Montaigne, Directeur de recherche à la Maison des sciences de l'Homme Aquitaine.

D. LIMITES ET DIFFICULTES

Une gestion de la mobilité sectorisée et cloisonnée : nécessité de créer des espaces de rencontre et d'échange adaptés aux acteurs interrogés.

Le contexte de la mise en place de la Région Nouvelle-Aquitaine : territoire régional aux frontières redéfinies par la réforme territoriale, services en cours de restructuration, interlocuteurs changeants ou pas encore identifiables, COREMOB préfigurateur pendant la réalisation du diagnostic.

Un diagnostic à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine mené par deux associations qui ont pour terrain d'intervention géographique l'Aquitaine.

Il fut nécessaire de changer les stratégies d'intervention et élargir notre territoire d'action à l'ensemble de la nouvelle Région dans des sites

régionaux. Les acteurs de la mobilité Poitou-Charentes et Limousin ont accueilli favorablement la démarche. Ils se sont investis fortement dans le projet en s'engageant activement dans les Focus Group, le partage de données, la mise en lien avec les autres acteurs identifiés, ainsi que des sollicitations régulières sur l'avancée de notre étude.

La difficulté de collecter des chiffres sur la mobilité des jeunes : Les données souvent difficilement comparables, car recueillies sur la base de critères fortement différents (années de collecte différentes, modes de calcul dissemblables, publics concernés hétérogènes, extraction impossible, etc). Il est apparu comme un véritable enjeu le travail à l'échelle de la nouvelle Région et la capitalisation des chiffres sur les différentes mobilités réalisées sur le territoire.

III. L'IDENTIFICATION DES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT DANS LE PARCOURS DES JEUNES

Une première étape du diagnostic a été d'identifier les différentes pratiques d'accompagnement à la mobilité internationale des acteurs de la Nouvelle-Aquitaine.

Les personnes interrogées ont défini la notion d'accompagnement en questionnant ses limites (quand commence-t-il, quand se termine-t-il ?) et a été très souvent défini en lien avec sa temporalité. Il y a un avant, un pendant et un après la mobilité, il faut accompagner un jeune dans l'ensemble de ce parcours.

Concernant les pratiques d'accompagnement, le premier constat observé est que l'accompagnement n'est pas formalisé entre les acteurs.

Il n'existe pas de charte, de définition commune à laquelle les acteurs se réfèrent. Les pratiques ne sont pas unifiées : elles sont multiples et variables selon différents facteurs comme la culture de travail de la structure, les compétences en interne, les objectifs de la mobilité, sa durée, l'autonomie du jeune, etc.



Selon les acteurs plus engagés sur l'information et l'orientation des jeunes (principalement les réseaux IJ), le travail auprès des publics relève davantage d'un accompagnement centré sur « *la possibilité du départ* ». Ces acteurs interviennent en amont, lorsque le projet de mobilité des jeunes n'est pas défini ou en cours de construction.

Beaucoup d'acteurs de l'ensemble des secteurs ont également fait part du travail de sensibilisation et de mobilisation des publics en amont du travail d'information. Pour certains « *la sensibilisation et la mobilisation font partie d'un parcours vers la mobilité* ».

De plus, l'ensemble des acteurs estiment que leur travail de sensibilisation, de mobilisation, d'information et d'orientation ne se fait pas uniquement à destination des jeunes mais à différents niveaux : jeunes et entourage, acteurs jeunesse (collègues, partenaires etc.) et institutions (élus, financeurs, etc.).

Dans le schéma proposé, nous avons ainsi regroupé les pratiques de sensibilisation, de mobilisation, d'information et d'orientation

des publics sous le terme « **d'accompagnement VERS la mobilité** ». « **L'accompagnement A la mobilité** », c'est l'ensemble des actions d'accompagnement qui interviennent une fois que le projet de mobilité a été trouvé et défini (la préparation au départ, le suivi, et la valorisation de l'expérience au retour).

Chaque jeune ne passera pas par l'ensemble de ces étapes et inversement, les acteurs de la mobilité ne sont pas impliqués dans l'ensemble des pratiques inscrites dans ce schéma.

La formalisation de ces différentes pratiques nous a conduit à orienter notre enquête vers les axes suivants:

- Connaître les difficultés inhérentes à la mise en place de ces actions
- Identifier des bonnes pratiques et envisager des pistes d'amélioration
- Comprendre s'il existe des synergies, des passerelles, des mutualisations et des coopérations possibles pour assurer que le jeune puisse passer par toutes ces phases de manière qualitative.

IV. L'ACCOMPAGNEMENT VERS LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

1. LA SENSIBILISATION ET LA MOBILISATION

SENSIBILISATION/MOBILISATION :

Avant même d'informer, un certain nombre d'acteurs ont évoqué le travail de sensibilisation aux intérêts de la mobilité et de mobilisation des jeunes sur des projets de mobilité existants. Les termes « aller chercher » le jeune ou « éveiller la curiosité » sont ressortis des différentes rencontres que nous avons pu faire.

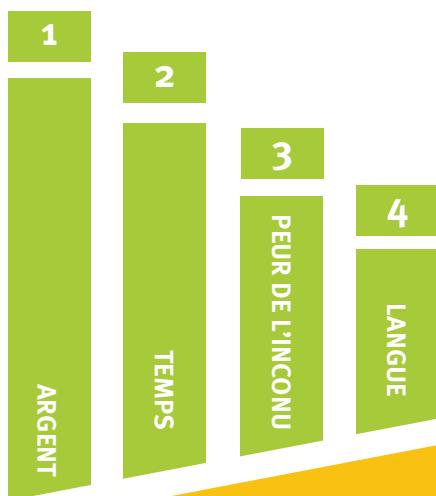
A. SUSCITER L'ENVIE DE PARTIR

Lever les freins au départ chez les jeunes

Animateurs, directeurs, responsables jeunesse ont évoqué l'idée de « *lever les freins à la mobilité* ». De nombreuses études, rapports, expérimentations ont mis en évidence les freins et obstacles au départ des jeunes en mobilité. Coûts financiers, environnement familial et entourage, la peur de l'inconnu sont autant de facteurs pouvant rendre la mobilité impensable ou difficilement réalisable pour le jeune. Sur les 500 jeunes interrogés au cours de l'enquête, 32% ne sont jamais partis en mobilité et expliquent cela en fonction des obstacles suivants :

Le diagnostic a démontré la prise en compte par les acteurs de ces freins. On constate un réel dynamisme en Nouvelle-Aquitaine avec la mise en place d'actions afin de faciliter le parcours du jeune jusqu'au départ. Par exemple, le réseau IJ de Nouvelle-Aquitaine, comme le CIJA de Bordeaux, le CRIJ du Poitou-Charentes, le CIJ d'Angoulême organisent régulièrement des apéros-linguistiques, des rencontres autour du voyage, des sessions pour accompagner à la rédaction de CV et de lettres de motivation afin de pouvoir commencer à sécuriser le parcours du jeune.

Des rendez-vous annuels autour de la mobilité internationale sont également portés par les acteurs de la Région comme la Journée Jeunesse et International organisée à Bordeaux en novembre ou le Forum de la Mobilité à la Rochelle. Ces événements permettent de rassembler l'ensemble des acteurs de la mobilité des différents secteurs et de faciliter les échanges avec les jeunes.



B. MOBILISER LES JEUNES AVEC MOINS D'OPPORTUNITÉS

Une offre existante, une mobilisation difficile

«La mobilisation des jeunes issus d'un milieu rural ou de quartiers est souvent difficile» a confié un animateur d'une association jeunesse.

Depuis plusieurs années, les politiques de mobilité européenne, nationale et régionale encouragent une mobilité pour tous.

Des financements spécifiques priorisent une mobilité pour les Jeunes Avec Moins d'Opportunités. Si certains acteurs reconnaissent que cette considération politique a permis de renforcer l'offre pour ce public, beaucoup s'accordent sur le fait que ces jeunes sont particulièrement difficiles à mobiliser dans ce type de projet *“Les craintes pour les jeunes en difficultés de partir en mobilité sont bien plus importantes. Il manque souvent de confiance en eux et la peur de l'inconnu est assez forte. Il ne suffit pas de donner l'information en disant*

“tu peux partir ici et faire ça”. Il faut véritablement l'accompagner dans l'ensemble des démarches, parfois même un peu lui forcer la main et lui courir après”.

Ainsi certains acteurs de l'insertion sociale et professionnelle estiment que le renforcement de l'offre de mobilité pour les jeunes doit s'accompagner d'une prise en charge financière adaptée à ces publics (moyens humains renforcés, prise en compte du temps d'accompagnement, etc). *“Les jeunes avec moins d'opportunité, on voit ça partout maintenant. Alors oui, leur donner la priorité pour partir, c'est une très bonne idée. Par contre, nier la particularité de ce public en terme de besoin d'accompagnement et de moyens humains nécessaires, ça révèle une réelle méconnaissance de ce public. C'est aussi cet aspect qu'il faudrait financer pour diversifier les publics qui partent”.*



BONNE PRATIQUE

Une bonne pratique : le Service Civique pour préparer le jeune à une mobilité à l'étranger

C'est lors du Focus Group Aquitaine que les acteurs de la mission locale Technowest ont évoqué une pratique facilitant l'insertion des jeunes avec le moins d'opportunités dans un dispositif de mobilité : le lien entre Service Civique et l'expérience de mobilité future.

La mission de Service Civique pour préparer une future mobilité à l'étranger a plusieurs avantages : un suivi individuel dans la durée de la préparation jusqu'au bilan retour, une indemnité pour le jeune et la signature d'un contrat de Service Civique qui le valorise, formalise son engagement et qui inscrit cette expérience dans son parcours professionnel et personnel.

La Mission Locale TECHNOWEST et L'ADAPEI Gironde ont choisi de favoriser la mobilité internationale comme levier de mobilisation à l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté. Les jeunes volontaires en Service Civique venant de la mission locale et de l'ADAPEI sont accompagnés au montage de projet de solidarité internationale dans le cadre du dispositif Humaquitaine⁴.

⁴ HUMAQUITAINES est un programme mis en place par le Conseil Régional d'Aquitaine depuis 2009 pour inciter à la mobilité les publics les plus éloignés. Le dispositif HUMAQUITAINES est conçu comme un projet d'utilité sociale pour permettre au public jeune en difficulté d'insertion sociale et professionnelle en milieu urbain (quartiers en difficulté), en milieu rural (problèmes d'isolement) de vivre une expérience de mobilité nécessaire à leur évolution professionnelle future. Il s'adresse à des jeunes de 18 à 25 ans, de niveau V maximum (BEP/CAP) suivis par une Mission Locale d'Aquitaine en relation avec les acteurs de la politique de la ville, ou en CFA ou organisme de formation (dans le cadre d'un chantier école). Les projets de solidarité, portés par ces opérateurs, seront conduits dans des pays francophones en voie de développement (Afrique Francophone, Maghreb, Madagascar, Vietnam, Québec) afin de contourner la barrière de la langue, handicap majeur à la mobilité des jeunes concernés.

Les partenariats avec les structures de l'insertion sociale et professionnelle et les établissements scolaires : un enjeu pour réduire les inégalités d'accès à la mobilité internationale

La problématique de mobilisation des jeunes a également été évoquée en Limousin où des opportunités de mobilités existent mais sont peu exploitées par les jeunes. « *Nous avons connaissance de projets existants dans nos réseaux mais ne savons pas où et comment mobiliser les jeunes sur ces projets* ». La mobilisation des jeunes sur des projets existants nécessite d'aller chercher le public, c'est-à-dire, de sortir l'offre des structures d'information.

Pour pallier la difficulté d'aller chercher des jeunes, certaines associations de jeunesse et d'éducation populaire, structures du réseau IJ, s'adressent directement à des structures d'insertion sociale et professionnelle comme des Missions Locales qui travaillent déjà avec ces publics. Un levier existe donc sur la coopération entre ces structures et les structures de l'insertion professionnelle et/ou sociale. Missions Locales, centres sociaux et socio-culturels, structures de la prévention spécialisée, etc., sont autant de structures avec lesquelles les jeunes en difficulté sont régulièrement en interaction. Elles s'apparentent à un maillon essentiel pour la mise en relation des publics

avec les opportunités de mobilité internationale et ses dispositifs.

Cependant se sont souvent des partenariats ponctuels plus ou moins formels qui ont été évoqués dans le cadre de certains dispositifs comme celui de la garantie jeune⁵.

Plusieurs acteurs, notamment les acteurs de l'éducation non-formelle, ont évoqué également la nécessité de faire du lien avec le secteur scolaire pour toucher l'ensemble des jeunes. En effet, certaines associations sont sollicitées pour intervenir dans des classes à l'initiative des professeurs. Cependant ces initiatives restent des démarches individuelles sans être institutionnalisées. De plus ces interventions ne sont pas toujours rémunérées et nécessitent souvent un véritable engagement en terme de moyens humains et financiers pour les associations sollicitées. « *Pour aller au plus près des jeunes : tous les ans il faudrait organiser une opération auprès de chaque jeune : dans chaque classe de lycée, de centre de formation ... avec des médiateurs qui passent dans chaque classe qui devient un lieu propice à l'échange avec une pédagogie d'intervention ludique et participative* ».



BONNE PRATIQUE

Une bonne pratique évoquée par l'ensemble des acteurs : la transmission par les pairs

L'ensemble des acteurs se sont accordés sur le fait qu'il n'existe pas de meilleur interlocuteur pour communiquer avec un jeune sur la mobilité qu'un autre jeune. « La transmission par les pairs » a été évoquée comme un outil utilisé par les professionnels interrogés quel que soit le secteur, se révélant particulièrement efficace « *Il faut éveiller la curiosité et la motivation. Ce qui marche souvent le mieux se sont les témoignages de jeunes qui sont déjà partis.* »

La communication est ainsi grandement facilitée, tout particulièrement pour les Jeunes Avec le Moins d'Opportunités « *Pour les jeunes en difficulté la transmission entre pairs est indispensable* ». Cet aspect est confirmé par les résultats du questionnaire à destination des jeunes.

Sur les 500 jeunes interrogés, 80% de jeunes connaissent l'existence de dispositifs ou de structures permettant de partir à l'étranger par le biais du/des :

- 1 Bouche-à-oreille 2 Structures d'informations, leurs établissements 3 Médias/reseaux sociaux

Certains acteurs soulignent cependant que la transmission entre pairs doit être définie et qu'il ne suffit pas de mettre un jeune face à un autre. « *Le terme jeunesse peut-être un piège. Pour que les jeunes puissent échanger entre pairs, il faut justement définir qui sont ses pairs afin de ne pas globaliser la jeunesse. Un étudiant en master n'est pas le pair d'un apprenti et ce qui est valable pour les uns ne l'est pas forcément pour les autres, même si factuellement ils ont effectué la même mobilité.* »

⁵ La garantie jeunes permet d'accompagner tout jeune en situation de grande précarité vers l'emploi ou la formation. Pour mettre en oeuvre ce dispositif, un contrat est signé entre un jeune et une mission locale. Ce dispositif s'accompagne d'une aide financière.

C. SENSIBILISER, ACCOMPAGNER ET FORMER LES TRAVAILLEURS DE LA JEUNESSE POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS À LA MOBILITÉ

Les acteurs qui n'ont pas comme champ principal d'activité la mobilité internationale estiment qu'une dynamique autour de la mobilité est souvent liée à un individu; une personne au sein de la structure convaincue des impacts positifs d'une mobilité à l'international chez les jeunes, qui le plus souvent a elle même vécue une mobilité. « *Souvent une dynamique autour de la mobilité européenne et internationale dépend d'un référent dans la structure, mais que faire quand il part ?* ».

Monter une dynamique de projet à l'international demande une certaine connaissance en ingénierie de projet. Certains professionnels sont parfois découragés devant le travail à fournir : la barrière de la langue, la recherche de partenariats, la gestion administrative etc. Les heures passées au montage de projet s'ajoutent à celles du travail quotidien. Ces difficultés ont notamment été énoncées par des professeurs dans plusieurs lycées professionnels. Engagés et convaincus des bénéfices d'une mobilité, beaucoup se sont improvisés porteurs de projets européens, ils gèrent des projets de mobilité sans avoir des heures spécifiques dédiées à cet effet.

Autant d'aspects qui seraient des freins à débloquer également chez les professionnels pour permettre la mise en place opérationnelle d'actions de mobilité jeunesse au sein des structures et renforcer l'offre de mobilité pour les jeunes.

L'enquête a montré plusieurs enjeux pour les professionnels :

- Une nécessité de sensibilisation et formation sur les intérêts d'une mobilité à l'étranger auprès des professionnels. Plus un acteur sera sensibilisé aux intérêts de la mobilité, plus il saura le défendre auprès de ses publics. Il est ainsi nécessaire d'institutionnaliser la mobilité et de ne plus la faire dépendre de logiques individuelles.



A été évoqué lors de l'enquête l'impact positif des opportunités données aux professionnels de vivre également une mobilité à l'étranger dans le cadre professionnel (séminaire, échange de pratiques....). Un professionnel ayant lui-même vécu une mobilité sera plus à même de pouvoir à son tour sensibiliser le jeune sur les bénéfices d'une période à l'étranger.

- La mise en place de formations et un accompagnement à l'ingénierie de projets de mobilité des jeunes à l'international (ERASMUS +, OFAJ etc.) pour les acteurs qui n'ont pas comme champ d'activité principal la mobilité (lycée professionnel, mission locale, centre de formation, centre social etc), ainsi qu'une réelle prise en compte par les institutions du temps que représente le montage de projet de mobilité internationale (heures balisées, financement, etc.).

2. L'INFORMATION ET L'ORIENTATION

INFORMATION/ORIENTATION

Informer un jeune, c'est « rendre claire et lisible l'information ».

L'information demandée nécessite un niveau de réponse ample, allant de la connaissance des dispositifs de mobilité sur le territoire à une structure d'accueil sur place. *“Il ne suffit pas de présenter les différents dispositifs possibles : il existe plusieurs niveaux entre les demandes d'information, il faut aussi orienter”.*

L'information est donnée aux jeunes par deux acteurs principaux :

- Le réseau information jeunesse (Réseau IJ) qui assure un bon maillage territorial.
- Les structures porteuses de projets de mobilité et réseaux (universités, lycées, associations d'éducation non formelle, Missions Locales, etc).

L'information répond à des demandes d'un jeune proactif, c'est-à-dire un jeune qui a fait les démarches pour se renseigner, même si ce dernier n'a pas de projet particulier.

L'accueil du public jeune, allant d'un simple relais d'information à un accompagnement poussé sur un projet d'insertion, d'orientation professionnelle, ou encore de loisirs, nécessite également une forte implantation sur le territoire afin de connaître les différentes offres, structures d'accueil, d'envois ou dispositifs. L'enquête a ainsi montré que le travail de proximité, la connaissance des acteurs entre eux ainsi que des financeurs permet une meilleure diffusion de l'information et une meilleure orientation du jeune.

Beaucoup de professionnels interrogés, ont également évoqué la nécessaire prise en compte du rôle des familles dans la transmission d'informations. Les parents sont parfois les premiers interlocuteurs.

«Très souvent, ce sont d'abord les parents qui m'appellent pour leurs enfants. Ils sont un peu perdus et en demande d'information. Il faut souvent dans un premier temps rassurer les familles et parfois même les convaincre de l'impact bénéfique de la mobilité pour le jeune suivi».

A. UN NIVEAU GÉNÉRAL D'INFORMATION : LE RESEAU INFORMATION JEUNESSE

On constate un maillage territorial effectif des structures du réseau IJ, réseau de proximité. Réseau d'accueil et d'information des jeunes en matière d'orientation professionnelle et scolaire et de vie quotidienne, ils renseignent également sur les opportunités de mobilité. Ils sont souvent les premiers interlocuteurs d'un jeune intéressé pour réaliser une mobilité.

Certains membres du réseau IJ estiment que le niveau d'information répond aux problématiques des jeunes en fonction du territoire.

Ainsi une certaine inégalité demeure en matière d'accès à l'information sur les opportunités de mobilité en Europe et à l'international entre territoires ruraux et urbains.

Les questions de mobilité internationale ne seraient pas prioritairement abordées quand la mobilité intrarégion est également une des premières problématiques pour le jeune.

De même les structures EURODESK⁶ (qui relaient l'information sur les dispositifs de mobilité des jeunes en Europe) sont majoritairement situées dans les grandes villes de la région (Bordeaux, Niort, Agen etc).

⁶ Eurodesk est un réseau européen pour les jeunes, les professionnels de l'information jeunesse, les professionnels de l'éducation et tous ceux qui interviennent auprès des jeunes. Les structures EURODESK sont des lieux ressources qui proposent un panorama complet des dispositifs facilitant la mobilité des jeunes en Europe.

Une multiplicité des dispositifs qui rendent l'information peu lisible

Ce premier niveau d'information demande aux acteurs d'appréhender et de connaître la multiplicité des dispositifs et leurs caractéristiques.

Le diagnostic a révélé qu'il existe, pour les acteurs de la mobilité chargés de les informer, une réelle difficulté de maîtriser l'ensemble des dispositifs existants avec en moyenne plus de 70 dispositifs différents par site (dispositifs de financements régionaux, départementaux, européens, bilatéraux, nationaux, etc).

Certains acteurs de l'information interrogés ont exprimé que cela pouvait freiner les jeunes
« lorsque j'informe un jeune sur les possibilités de partir à l'étranger, je dois lui expliquer les

différents dispositifs, les conditions, les interlocuteurs possibles pour chaque dispositif... Je comprends qu'il puisse se décourager devant toutes ces informations ».

Pour pallier cette difficulté, le CIJA à Bordeaux organise par exemple régulièrement des sessions d'informations collectives sur les dispositifs de mobilité avec les structures porteuses du territoire girondin. Les différentes structures se déplacent pour présenter les dispositifs qu'elles maîtrisent. Le jeune en rencontrant des représentants de ces structures, sera plus à l'aise ensuite pour se renseigner et/ou solliciter directement la structure qu'il a rencontré.

De l'envie au départ une possible démobilisation du jeune

Les structures du réseau IJ ont évoqué que leur devoir d'anonymat leur rendait impossible le suivi du jeune accueilli, et donc la mesure de l'impact de leur travail d'information et d'orientation sur le départ effectif du jeune.

Ils constatent cependant une possible démobilisation des jeunes entre le souhait de mobilité et la réalisation du projet si ce dernier n'aboutit pas rapidement.

B. DES JEUNES QUI PARTENT HORS DISPOSITIFS

La multiplication des dispositifs et des interlocuteurs a été évoquée par les acteurs comme des freins pour le départ mais très peu d'acteurs ont relevé la question du manque d'offre de mobilité. Pourtant, de plus en plus de jeunes souhaitent partir à l'international et les opportunités semblent manquer *« Je suis partie seule car j'avais postulé à un SVE et un VSI et je n'ai pas été sélectionnée malgré mes compétences et ma motivation ».*

Ce cas a été également confirmé notamment dans le cadre du Service Civique à l'international.

Certaines associations proposant ce dispositif disent qu'elles peuvent recevoir plus de 100 candidatures pour une même mission à l'international.

Dans le questionnaire à destination des jeunes, 12% disent être partis de manière autonome, en dehors de tous dispositifs ou via des agences privées et donc sans accompagnement pendant leur mobilité.

Ce choix est en partie justifié pour les raisons suivantes :

- Une représentation des dispositifs vus comme longs et contraignants :***

« Je suis partie sans dispositif parce que je n'en avais pas spécialement envie, et que je me sens plus libre si je pars seule. Il me paraît vraiment lourd et complexe de tout prévoir à l'avance »
« La durée des procédures (des dispositifs) est trop longue. Dans mon cas j'avais des opportunités immédiates»

- Méconnaissance ou connaissance partielle de l'existence de dispositifs et de leurs opportunités***

« A l'époque, je ne savais pas que tous ces dispositifs existaient ». « J'avais mis de l'argent de côté et je ne pensais pas que des aides à la mobilité étaient possibles à obtenir »
« Mobilité à titre personnel donc peut-être je n'ai pas pensé que cela était compatible. Je suis parti de moi-même en me disant que je n'aurais pas droit à des aides ».

• **L'envie de voyager :**

« Je ne suis pas parti avec un dispositif parce que, aucun ne correspondaient à ce que je cherchais, c'est-à-dire, voyager dans un pays, le découvrir, rencontrer des personnes, sans cadre », « Je n'ai pas trouvé de dispositif pour la Nouvelle-Zélande »

Il n'existe que peu de dispositifs financiers permettant uniquement le voyage pour les jeunes. Parallèlement, on observe depuis plusieurs années un engouement grandissant autour du woofing et des PVT qui sont de plus en plus sollicités par les jeunes. Représentatif de cette tendance il est intéressant de noter que les jeunes interrogés partis hors dispositif avaient comme première destination l'Europe (45,8%) puis l'Océanie (25,4%)⁷. L'Océanie (Australie et Nouvelle-Zélande) étant les principales destinations choisies des jeunes qui partent en Programme Vacances-Travail (PVT) ou Working Holiday Visa (WHV).



LE PROGRAMME VACANCES-TRAVAIL (PVT) OU WORKING HOLIDAY VISA (WHV)

Le Programme Vacances-Travail (PVT) ou Working Holiday Visa (WHV) donne l'opportunité aux jeunes d'une cinquantaine de nationalités de partir pendant un an ou deux à l'étranger pour faire une découverte culturelle et touristique tout en étant autorisés à travailler pour financer leur voyage.

Si le programme répond aux envies de flexibilité des jeunes il n'en reste pas pour le moins excluant pour d'autres. Plusieurs conditions sont à remplir pour obtenir ce permis, ce qui exclut d'entrée de jeu un grand nombre de jeunes. La première contrainte se fait selon les ressources financières, les jeunes français doivent pouvoir subvenir à leurs besoins pendant les trois premiers mois sans avoir à travailler. La maîtrise de l'anglais quant à elle, n'est pas obligatoire mais reste un atout. Les démarches de recherche d'emploi peuvent être en effet une réelle difficulté dans un pays où l'on ne maîtrise pas la langue.

Ce type de programme nécessite donc des ressources que tous les jeunes ne possèdent pas.

Certaines bourses régionales en Nouvelle-Aquitaine ont pris en compte l'envie de voyage et confirment la pertinence de ce type de financement pour les jeunes (le dispositif « Sac à dos » en Aquitaine soutenant un premier projet de voyage autonome⁸, ou la possibilité de voyager en Europe en Train pour des apprentis en Poitou-Charentes, dispositifs actuellement suspendus).



⁷ Dans le cas des jeunes qui partent avec dispositif.

⁸ En Aquitaine : Soutien à un premier projet de voyage autonome, le dispositif « Sac Ados »

Dans le cadre de sa politique sociale du Tourisme et en adéquation avec sa politique Jeunesse, le Conseil Régional propose le dispositif « Sac Ados ».

Cette opération s'adresse aux jeunes Aquitains âgés de 16 à 25 ans, souhaitant réaliser un premier projet de vacances autonomes (en séjour individuel ou collectif) en France (pour les 16/22 ans) ou en Europe (pour les 18/25 ans) et qui ne pourraient pas le faire sans un accompagnement méthodologique d'une des structures partenaires et/ou un soutien financier de la Région ALPC.

- En 2015, plus de 90 structures ont été retenues dans le cadre de l'appel à projets Sac Ados et 350 jeunes ont bénéficié de ce dispositif.

L'opération est reconduite en 2017 sur le périmètre de la Nouvelle-Aquitaine avec l'objectif de permettre le premier départ autonome de plus de 800 jeunes.

V. L'ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

De la construction du projet à la préparation au départ, jusqu'à l'identification et la valorisation des acquis de l'apprentissage au retour, les pratiques d'accompagnement à la réalisation du projet de mobilité sont nombreuses. Le diagnostic a montré qu'il existe autant de pratiques et d'outils qu'il y a de structures porteuses de projets.

C'est toujours la structure qui envoie à l'étranger qui se charge de l'accompagnement du jeune de la préparation au retour.

Pourtant, les acteurs interrogés expriment attendre de plus en plus de coopération dans le suivi des publics. « *On a pu remarquer depuis plusieurs années que de plus en plus de structures demandent à ce que l'on travaille avec les formateurs ensemble sur l'accompagnement. Souvent par la mise en commun d'outils. Ca n'arrivait pas forcément avant.* »



DES PRATIQUES SOUVENT EN LIEN AVEC L'OBJECTIF DE MOBILITÉ :

Une bonne pratique évoquée par l'ensemble des acteurs : la transmission par les pairs

- Lorsque la mobilité est intégrée au parcours du jeune (étude et formation) : l'objectif pédagogique est souvent de renforcer l'employabilité du jeune, l'acquisition de connaissances sur le domaine étudié, l'apprentissage d'une langue. Le suivi et l'accompagnement sont majoritairement centrés sur les questions administratives et sur les acquisitions de compétences ou la rédaction d'un devoir (rapport de stage, mémoire etc.).
- Lorsque la mobilité est réalisée en dehors du cadre scolaire : les structures de l'insertion sociale et d'éducation populaire utilisent souvent la mobilité comme un outil éducatif vecteur de valorisation du jeune, d'autonomie, d'engagement et de citoyenneté. Le suivi et l'accompagnement du jeune seront majoritairement centrés sur l'ouverture au monde, l'acquisition de savoir-faire et être, l'interculturalité et la prise en compte de la mobilité dans le parcours du jeune.

1. LES ETAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT

A. LA PRÉPARATION AU DÉPART

L'analyse des différents outils d'enquête nous a permis de constater la variabilité des temps et méthodes de préparation au départ. Le questionnaire à destination des jeunes met en lumière que 65% des jeunes interrogés disent avoir bénéficié d'une préparation au départ.

Cependant, il n'existe pas de critères définis sur les pré-requis nécessaires à transmettre à un jeune avant son départ à l'étranger : les différents temps de préparation organisés peuvent être collectifs, individuels, peuvent s'étendre sur une semaine, trois jours, quinze minutes ou encore ne pas exister. Les points abordés lors de ces temps varient fortement. Toujours selon le questionnaire jeunes, la «*vie sur place*» (santé et sécurité) et la «*définition du projet de mobilité*» (objectifs, motivations, etc.) sont les deux thèmes les plus abordés. A contrario,

«*l'interculturalité*» ou la «*préparation linguistique*» sont les thèmes les moins abordés lors des préparations au départ.

Ces temps représentent là encore une charge de travail importante, particulièrement dans le cas d'envoi en mobilité individuelle tout au long de l'année. Certains acteurs mettent en avant la pertinence de mutualisation de temps de préparation au départ entre les structures qui permettent, non seulement de répondre au manque de temps ciblé par les acteurs, mais favorise également l'échange entre pairs pour les jeunes. De plus certains acteurs reconnaissent l'importance de l'organisation d'une véritable préparation au départ mais n'ont pas les compétences, ni les outils en interne.

B. LE SUIVI DE LA MOBILITÉ

Le suivi des jeunes pendant leur mobilité est souvent assuré conjointement par la structure d'envoi et la structure d'accueil : 45,7% des jeunes interrogés disent avoir été suivis autant par la structure d'accueil que par leur structure d'envoi. Le questionnaire permet également de constater que 13% des jeunes interrogés déclarent n'avoir été suivis par aucune des deux.

Les jeunes interrogés disent avoir été suivis majoritairement sur leur projet de mobilité, les questions administratives sur place et l'apport d'un soutien moral. Sur ce point, des acteurs ont exprimés qu'ils doivent parfois gérer des jeunes perdus en période de mobilité,

qui peuvent être ponctuellement dans une situation de réel mal-être.

Les résultats de notre enquête révèlent également qu'une des principales difficultés concernant le suivi des publics pendant la mobilité a été celle de la gestion « de crise » avec la personne (le jeune). Autrement dit, l'accompagnement psychologique par les acteurs de la mobilité peut faire défaut et pas uniquement pour les jeunes « catégorisés » en difficultés « *On est sur le projet et l'ingénierie avant l'individu. L'accompagnement psychologique qui est fait pendant la mobilité n'est parfois pas dans nos compétences. Il faut s'auto-former* ».

C. LA VALORISATION DE L'EXPERIENCE

Dans le questionnaire jeune, 40% des jeunes disent n'avoir bénéficié d'aucune valorisation de l'expérience au retour de mobilité.

Pendant l'enquête les acteurs ont exprimé qu'il est difficile de mobiliser les jeunes une fois la mobilité effectuée. Les jeunes ne répondent pas tout le temps aux sollicitations au retour, ne voient pas l'intérêt de ces temps, etc.

Certains acteurs expriment que les outils de valorisation de compétences sont parfois trop nombreux (youth-pass, outils internes aux structures etc). Les bilans de la période de mobilité du jeune se réduisent parfois à ceux demandés par les financeurs.

Pourtant beaucoup d'acteurs estiment que « *dans l'idéal, la valorisation au retour exigerait également d'accompagner* »

le jeune vers son futur parcours professionnel et personnel mais que cela est en pratique difficilement réalisable par manque de temps principalement ».

Les différentes difficultés ciblées par les acteurs, posent la question de l'enjeu d'un décloisonnement entre les différents champs d'action des acteurs de la mobilité européenne et internationale et des liens nécessaires entre les différentes expertises (un jeune de retour de stage a peut-être envie d'effectuer une période de volontariat à son retour, comme un jeune volontaire d'intégrer une formation professionnelle par exemple). Ces envies pourront plus facilement être accompagnées si on donne aux acteurs les moyens de se connaître en travaillant plus en lien sur les territoires.

2. UNE PROBLÉMATIQUE PARTAGÉE : LE MANQUE DE FINANCEMENT DU TEMPS D'ACCOMPAGNEMENT

Aider les jeunes à construire, à concrétiser et à valoriser leurs expériences de mobilité dans leurs parcours, élaborer en interne des projets de mobilité, représente un temps de travail important. Le temps d'accompagnement étant variable selon différents facteurs, un temps d'accompagnement « moyen » est difficilement quantifiable. Pourtant l'ensemble des acteurs s'accorde à dire qu'il n'est pas suffisant et qu'il n'est que très peu ou pas pris en compte financièrement dans les dispositifs.

« Un accompagnement de qualité nécessite du temps, nulle part dans les financements, n'est pris en compte l'accompagnement, la formation, le tutorat des encadrants. Il faut valoriser le travail des professionnels, et faire entendre cette valorisation par les financeurs et élus mais aussi par les jeunes ».

Cela a un impact direct sur leur pratique, les obligeant à revoir à la baisse la durée de leur accompagnement, le contenu de leur préparation au départ ou les échanges pendant la mobilité.

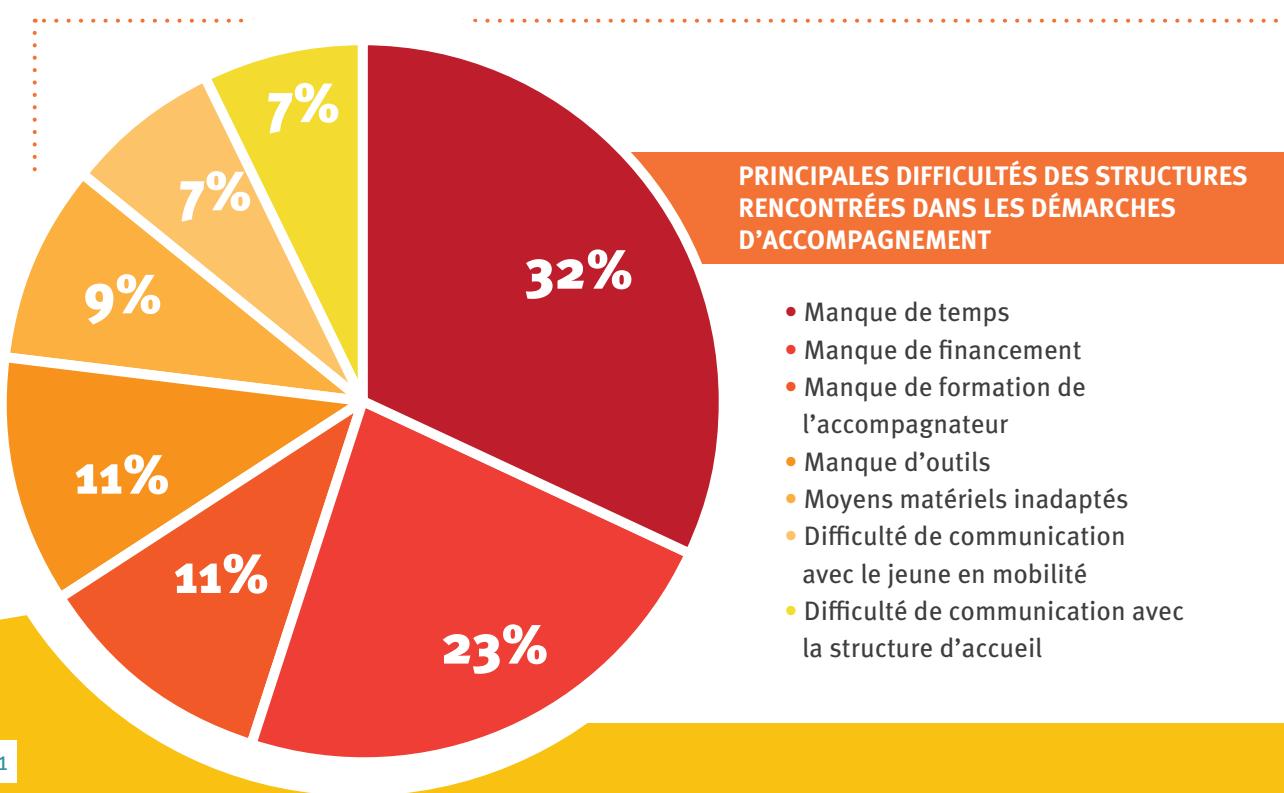
« Il faudrait disséminer des informations aux directeurs de nos structures, sur le rôle de l'accompagnateur pour que plus d'heures soient affectées à la mobilité, sa préparation, l'accompagnement et l'évaluation des compétences acquises ».

Les difficultés de financements, plus particulièrement pour les structures associatives, ont été évoquées par certains acteurs.

Une grande majorité de ces acteurs a évoqué une certaine insécurité financière par une baisse des financements de fonctionnement des collectivités et la montée en puissance des systèmes d'appel à projet. Ils ont notamment l'effet de mettre les structures en concurrence (que ce soit au niveau des financements, des partenaires, des outils ...) et de les soumettre à une logique de rentabilité quantitative. Beaucoup ont reconnu les possibilités et l'envie de se tourner vers des financements européens, mais ces derniers nécessitent de fortes compétences en ingénierie de projets et des cofinancements régionaux, alors que ces deniers sont à la baisse.

La création d'une plateforme avec la mise en réseau des acteurs pourrait permettre de pallier certains de ces effets en :

- Facilitant la création de consortium d'établissements
- Utilisant la totalité des financements/bourses obtenus pour s'assurer d'en avoir de nouveau l'année suivante
- Mutualiser les éléments de gestion de projets/reponses aux appels à projets notamment européens facilitant le portage multi-acteurs.



VI. LE PARTENARIAT ET LA MISE EN RESEAU

1. LE PARTENARIAT À L'ÉCHELLE DE LA NOUVELLE-AQUITAINE

Le diagnostic, s'attachant à comprendre les modes de coopération entre les acteurs du territoire et les possibles synergies et mise en place d'actions partagées, dresse différents constats sur les partenariats à l'échelle du territoire régional.

La mise en place de la Nouvelle-Aquitaine est un nouveau défi à relever pour favoriser l'interconnaissance et la collaboration avec les acteurs de ce nouveau territoire. Un de nos entretiens a confirmé une nécessaire coopération entre les différents champs de la mobilité internationale pour garantir une égalité des chances dans l'accès à la mobilité.

« Pour favoriser, augmenter, la mobilité des jeunes avec moins d'opportunités, il faudrait commencer la mobilité le plus tôt possible (dès le primaire), d'où la nécessité d'être complémentaires : que cela soit du temps scolaire ou associatif, le problème étant que l'on arrive jamais à croiser ses secteurs ».

Malgré une réelle volonté de travailler ensemble, les différents professionnels interrogés relèvent une réelle difficulté liée au cloisonnements des différents secteurs de la mobilité, « *Chaque structure poursuit des objectifs de mobilité différents et ont des pratiques d'accompagnement différentes. Comment travailler ensemble ?* ».

Certains ont ainsi évoqué la nécessité de créer une vision commune de la mobilité à l'international, de ses intérêts et de son accompagnement avec l'ensemble des professionnels des différents secteurs impliqués.

Nous constatons que la connaissance réciproque des acteurs est souvent limitée aux mêmes champs d'intervention (jeunesse, solidarité internationale, enseignement supérieur etc).

Les acteurs de chaque site semblent se connaître principalement par le biais de temps partagés sur des rencontres, des forums ou évènements.

« On se connaît, mais on ne sait pas forcément les actions de chacun ».

L'organisation de Focus Group sur chaque site de la Nouvelle-Aquitaine était une opportunité pour les acteurs de différents champs de la mobilité jeunesse de se rencontrer et d'échanger sur leurs pratiques et difficultés. Nous avons pu mesurer l'intérêt de ces temps de rencontres et d'échanges. Certaines ont en particulier exprimé le fait qu'ils étaient en capacité de répondre à des demandes mais n'étaient pas identifiés et donc pas sollicités.

Cependant le manque de temps des acteurs de la mobilité, leur impose que ces rencontres ne s'arrêtent pas à des espaces de réflexion mais permettent la mise en place de véritables actions.

« Plus d'espaces de rencontres seraient bénéfiques mais problème de temps et nécessité que ce temps soit aussi de l'action ».

Ce besoin de dynamique collective pour mieux comprendre le rôle de chacun a particulièrement été évoqué en Limousin. En effet, il existe moins de structures référentes de mobilité et de structures relais. En Dordogne un acteur a exprimé la charge importante de travail « *La principale difficulté rencontrée pour nous c'est que nous sommes isolé et en territoire rural. Et vu que nous sommes les seuls à envoyer en mobilité, nous nous retrouvons avec une énorme charge de travail et avec peu de moyens humains* ».

2. DE L'IDÉE D'UNE PLATEFORME RÉGIONALE MULTI-ACTEURS

La création de la Nouvelle-Aquitaine semble orienter les acteurs vers un besoin de mutualisation entre les territoires vis-à-vis des moyens et des idées et une nécessité de permettre des rencontres entre acteurs. Les acteurs ont également vus positivement les opportunités liées à celle de la coopération décentralisée par la multiplication des partenariats et des opportunités possibles offertes par les différents sites de la Nouvelle-Aquitaine.

On souligne ainsi l'importance de la transversalité dans les secteurs et les compétences des collectivités territoriales qui peuvent favoriser les opportunités de mobilité européenne et internationale pour les jeunes.

Les porteurs de projets visant à envoyer et accompagner des jeunes en mobilité évoquent également les réseaux régionaux multi-acteurs (RRMA) et le portage d'action à l'échelle du territoire, « *quelle articulation avec la mobilité entre les réseaux et les structures de mobilité ?* »; une structuration des acteurs donc fortement dépendante du soutien et d'une volonté institutionnelle.

Concernant l'idée d'une plateforme Régionale multi-acteurs, « *il faudrait que cette plateforme sans être enfermante soit un pôle de ressources. Sans faire de l'offre de service, cela pourrait aussi être un espace de mise en réseau des acteurs* ». Certains ont également évoqué la nécessité de garder une échelle de territoire pour les actions d'accompagnement.

Tout se passe donc comme si, la nécessité d'une ingénierie du partenariat visant à structurer une plateforme régionale multi acteurs était acquise par l'ensemble des acteurs interrogés.

La plupart s'accordent également sur l'importance d'avoir un mode d'organisation et de coordination des acteurs, des actions et des réseaux clarifiant davantage les rôles et les fonctions de chacun.

Il reste à définir dans les perspectives un mode d'organisation qui selon les personnes interrogées, relèverait davantage d'une logique de coordination et de fonctionnement « en archipel » pour reprendre le terme utilisé par les géographes.

Une mobilité de la jeunesse en Nouvelle-Aquitaine qui pourrait en conservant ses spécificités identitaires territoriales, être gérée du local à l'international, et permettre ainsi dans une logique collective de répondre de manière plus efficiente aux différentes attentes des décideurs des politiques publiques dans le champ de la mobilité. Le défi reste à relever.

Il n'en reste pas moins que la démarche d'une politique publique visant à articuler les réseaux et coordonner les acteurs de la « Mobilité Jeunesse » en Nouvelle-Aquitaine doit être en priorité pour les personnes interrogées, mise en place dans une logique concertée.

Le passage en force ou la mise en concurrence systématisée des porteurs de projets risquent à terme de créer des monopoles infructueux, de démultiplier les consortiums et les plateformes locales, en résumé, d'aliéner l'ensemble des dynamiques territoriales déjà engagées qui pourrait servir à terme de supports logistiques et organisationnels.

L'Etat et la Région devront prendre en compte cette dimension organisationnelle importante. Dit autrement, promouvoir l'accompagnement vers et à mobilité des jeunes, c'est avant tout permettre aux acteurs qui agissent dans ce domaine d'accéder à une reconnaissance de l'utilité sociale (et solidaire) du travail qu'ils ont accompli, et peuvent encore développer pour rendre plus impactante les politiques publiques d'insertion, d'éducation, de formation et d'aide sociale pour la jeunesse sur l'ensemble du territoire.

PRÉCONISATIONS

- Soutenir l'implication des jeunes ayant déjà vécus une expérience de mobilité et ainsi faciliter la transmission de ce type de projets par les pairs

Vers la constitution d'un vivier d'ambassadeurs de la mobilité

- Sensibiliser à la mobilité européenne et internationale notamment en mettant en place des séances d'animation dans les collèges, lycées, CFA, etc... (particulièrement sur les territoires ruraux et les Quartiers Politique de la Ville)

Vers des séances de sensibilisation dans les structures éducatives de la région

SENSIBILISER AUX INTÉRêTS DE LA MOBILITé :

- Encourager la mise en place d'événements et de manifestations publiques mobilité européenne et internationale des jeunes sur le territoire, facilitant le regroupement et l'interconnaissance des acteurs régionaux mobilisés dans différents secteurs jeunesse

Vers des manifestations regroupant les jeunes et les acteurs locaux de la mobilité

- Sensibiliser les porteurs de projet et les professionnels jeunesse aux intérêts de la mobilité particulièrement ceux oeuvrant avec des jeunes ayant moins d'opportunités

Vers des formations en direction des professionnels jeunesse aux intérêts de la mobilité en Nouvelle-Aquitaine

- Développer l'évaluation et le suivi de l'impact de la mobilité sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine pour mesurer son influence sur le territoire, les acteurs et les publics avec l'apprentissage de la citoyenneté, les compétences transversales développées et l'employabilité des jeunes

Vers un observatoire de la mobilité

- Favoriser « la lisibilité » et l'accès aux différentes opportunités de mobilité pour les jeunes

Vers une plateforme Web à guichet unique des opportunités de mobilité sur la Nouvelle-Aquitaine

- Former des opérateurs de la mobilité experts de l'information et de l'orientation au service des jeunes sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine

Vers un réseau d'opérateurs de l'information et de l'orientation de la mobilité européenne et internationale en Nouvelle-Aquitaine

FAVORISER L'INFORMATION ET L'ORIENTATION ET RENFORCER L'OFFRE DE MOBILITé EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE :

- Renforcer les stratégies d'accueil et les partenariats européens et internationaux afin d'améliorer les coopérations régionales sur le territoire de la Nouvelle-Aquitaine et bâtir une région attractive, dynamique, ouverte sur l'Europe et l'International

Vers un soutien stratégique et un développement de la mobilité entrante

- Approfondir la sensibilisation et la coopération avec les entreprises en région pour renforcer et diversifier en réciprocité les opportunités de mobilités

Vers un vivier d'entreprises sensibilisé et impliqué dans la mise en place de projets de mobilité

- Sécuriser les parcours de mobilité en définissant un cadre pédagogique adapté soutenu par les porteurs de projets

Vers une charte, un label régional des structures de mobilité jeunesse

- Développer un accompagnement de qualité, systématisé pour les jeunes de la Nouvelle-Aquitaine en passant d'une multiplicité de pratiques d'accompagnement à un dispositif, une stratégie et des outils capitalisés et partagés

**RENFORCER UN
ACCOMPAGNEMENT DE
QUALITÉ DES JEUNES DANS LA
NOUVELLE-AQUITAINE :**

Vers un dispositif modulable d'accompagnement à la mobilité, de la préparation au départ jusqu'au retour du jeune

- Pérenniser l'impact de la mobilité dans les parcours en valorisant l'expérience en et réinvestissant les compétences acquises dans les espaces de formation

Vers des formations inclusives permettant à chaque jeune souhaitant participer à un projet de mobilité de devenir un acteur de sa formation

- Développer la formation des acteurs de mobilité et des encadrants jeunes en matière d'accompagnement et de pédagogie de projet

Vers des formations qualifiantes, favorisant la reconnaissance de compétences des acteurs intégrées dans des référentiels métiers

- Permettre l'identification des acteurs de la mobilité et de leurs actions pour faciliter la connaissance des écosystèmes existants et favoriser les partenariats

Vers une cartographie évolutive et un guide des pratiques des acteurs de la mobilité européenne et internationale en Nouvelle-Aquitaine

- Développer une approche transversale pour entretenir une culture commune et une vision partagée des acteurs sur la mobilité européenne et internationale en soutenant l'échange, le transfert et le travail en réseau en lien avec le comité régional de la mobilité

**METTRE EN RÉSEAU
LES ACTEURS LOCAUX ET
STRUCTURER UN ESPACE
DE COLLABORATION :**

Vers une plateforme régionale d'acteurs, démultiplicateurs de projets de mobilité

- Soutenir la création de pôles territoriaux qui regroupent des acteurs expérimentés sur des problématiques ciblées

Vers trois groupes d'échanges et de réflexions en lien avec la plateforme d'acteurs régionaux

- Soutenir les coopérations dans les territoires ruraux et quartiers politiques de la ville, le partenariat avec les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle, afin d'assurer l'accès le plus large aux opportunités de mobilité

Vers des opportunités de mobilité plus inclusives et accessibles en Nouvelle-Aquitaine